



Sécurité Alimentaire

CAMPAGNE AGRICOLE 2023-2024

N°1 Janvier-Février-Mars 2024



Bonne performance des productions agricoles



EDITORIALP2

SITUATION DE LA CAMPAGNE
AGRICOLEP3PERFORMANCE DE LA CAMPAGNE
PASTORALE.....P4SITUATION SUR LES MARCHES
AGRICOLES.....P5SITUATION SUR LES PRODUITS DE
GRANDE CONSOMMATION.....P6SITUATION SUR LES MARCHES DES
PFNL.....P7SITUATION SUR LES MARCHES A
BETAIL.....P8

SITUATION ALIMENTAIRE.....P9

SITUATION ALIMENTAIRE SOUS RE-
GIONALEP10

PERSPECTIVES. Alimentaires....P11

EDITORIAL

Des résultats définitifs de la campagne agropastorale 2023-2024, la production céréalière prévisionnelle est estimée à 5 147 924 tonnes. Comparée à la production totale définitive de la campagne agricole 2022-2023, elle est en légère baisse (-0,60%). Cependant, par rapport à la moyenne quinquennale, elle est en légère hausse de 2,39%.

En ce qui concerne la situation alimentaire du bétail, le bilan fourrager de la campagne 2023/2024, indique un disponible fourrager de 13 522 026 tonnes de matières sèches (TMS) pour un besoin estimé à 17 826 157 TMS, soit un taux de couverture des besoins de 76%. Ce bilan déficitaire corrélé à une baisse de la disponibilité de l'eau d'abreuvement présage une soudure pastorale précoce dans certaines régions du pays.

Sur les différents marchés nationaux, l'offre des céréales au cours du premier trimestre 2024 est en baisse comparativement au trimestre précédent et à la normale. Par contre, la demande est forte surtout pour le mil prisé pendant le mois de Ramadan. Les prix sont en baisse par rapport au même trimestre de l'année précédente, mais en hausse par rapport à la normale.

Sur les marchés à bétail, le premier trimestre 2024 est caractérisé par une offre importante des animaux comparée à la même période de 2023 et aux cinq dernières années. La demande est faible dans l'ensemble avec un niveau de prix annuel dominé par une stabilité.

L'analyse de la vulnérabilité alimentaire et l'estimation des populations à l'aide de l'outil cadre harmonisé version 3.0 indique qu'en situation courante mars à mai 2024, les populations ayant besoin d'une assistance immédiate sont estimées à 1 749 437 personnes, soit environ 8% de la population totale. Si des actions adéquates ne sont pas entreprises d'ici le mois de juin 2024, la situation pourrait se dégrader davantage et l'effectif des personnes ayant besoin d'une assistance atteindrait les 2 734 196 personnes, soit environ 12% de la population totale.

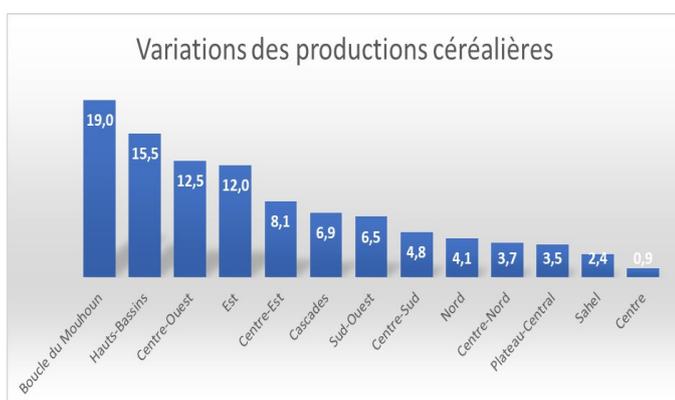
Au niveau sous-régional, la situation alimentaire et nutritionnelle reste également préoccupante avec près de 38 millions de personnes dans le besoin. En effet, la persistance de l'insécurité alimentaire dans la sous-région est favorisée par la baisse de la production céréalière comparative-ment à la campagne précédente, le maintien de la hausse des prix des produits alimentaires et l'insécurité.

Situation de la campagne agricole 2023/2024

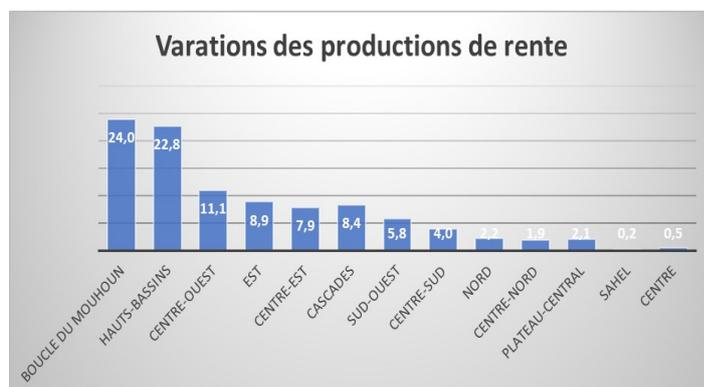
Une production céréalière définitive estimée à 5 147 924 tonnes

La production céréalière est en légère baisse comparativement à la campagne précédente, mais en hausse par rapport à la moyenne quinquennale. Les cultures de rente et les autres cultures vivrière enregistrent des hausses annuelles et quinquennales.

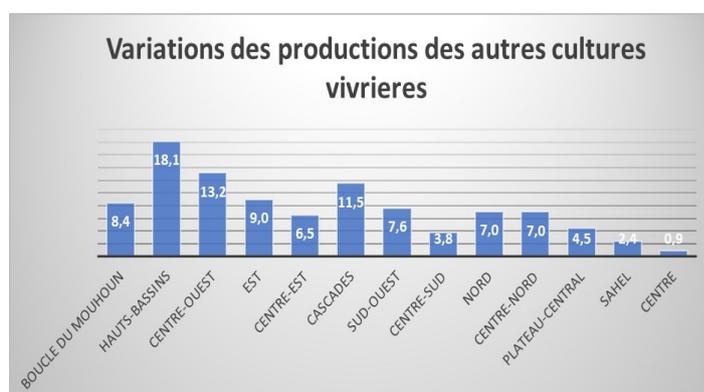
La production céréalière totale définitive de la campagne agricole 2023-2024 est évaluée à 5 147 924 tonnes. Cette production est en légère baisse de 0,6% et une hausse de 2,39% respectivement par rapport à la précédente campagne et à la moyenne des cinq dernières années. La plus forte baisse annuelle (22,25%) et quinquennale (6,87%) sont enregistrées au niveau du sorgho rouge. Pour ce qui est de la production par région, la Boucle du Mouhoun vient en tête (19%), suivie des Hauts-Bassins (15,5%), du Centre -Ouest (12,5%) et de l'Est (12%).



En ce qui concerne la production définitive des cultures de rente (coton, arachide, sésame et soja), elle est estimée à 1 782 736 tonnes soit une hausse respective de 12,19% et de 18,94% par rapport à l'année précédente et à la moyenne quinquennale. Le sésame et l'arachide enregistrent les plus fortes hausses respectivement de 18,37% et 22,20% par rapport à la campagne précédente. Comparée à la moyenne quinquennale, on observe une baisse de 12,26% pour le sésame et une hausse de 42,76% pour l'arachide.



Quant aux autres cultures vivrières (igname, patate, niébé et voandzou), la production est estimée à 1 083 940 tonnes. Elle est en hausse de 1,81% par rapport à la campagne agricole précédente et de 21,63% comparativement à la moyenne quinquennale. Par contre, le niébé enregistre la plus forte baisse annuelle de 11,11%. Cette baisse est liée aux mesures restrictives d'exportation du niébé qui a contraint les producteurs à réduire les superficies aux profits d'autres cultures dont le sésame.



La performance de cette campagne malgré le contexte sécuritaire difficile est imputable à la mise en œuvre de l'offensive agropastorale et halieutique, qui a mobilisé des quantités importantes d'intrants et équipements agricoles au profit des producteurs.

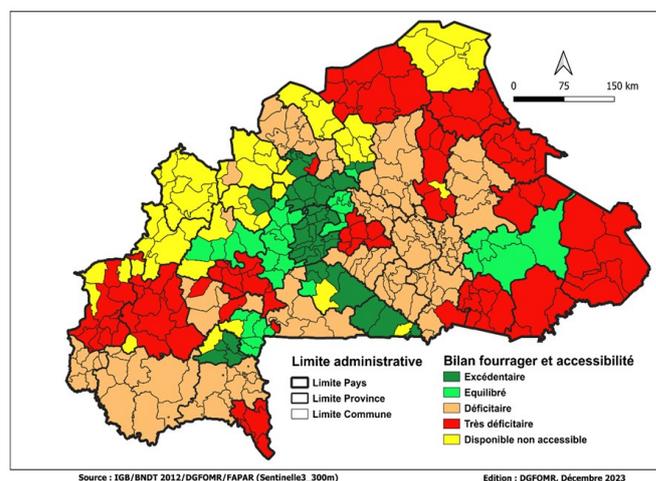
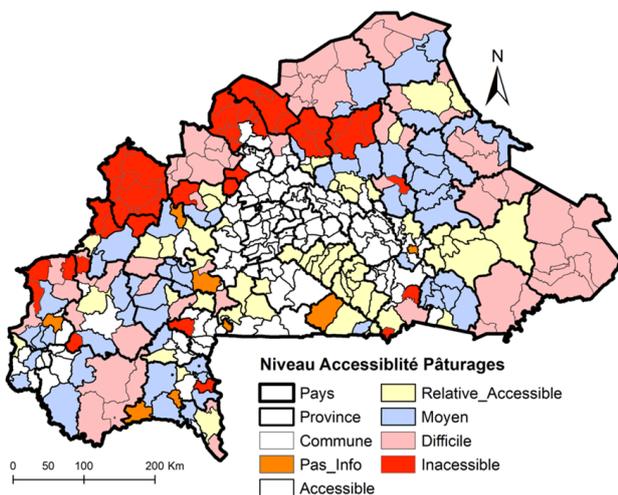
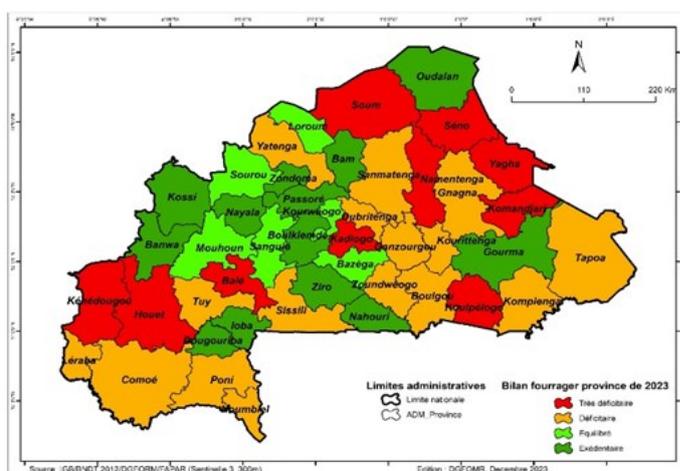
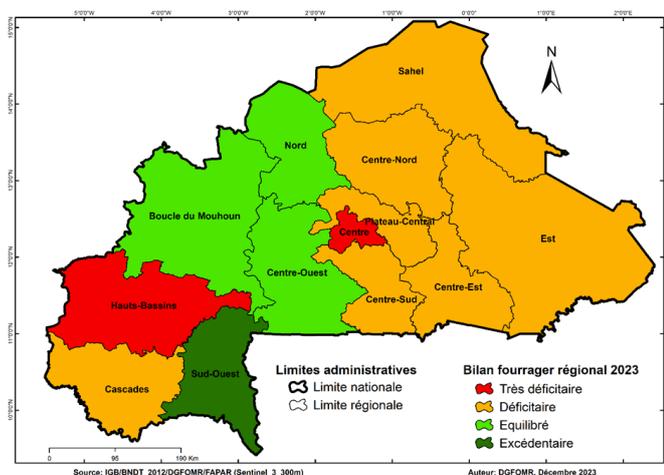
Performance de la campagne pastorale

Vers une soudure pastorale précoce consécutive à un bilan fourrager déficitaire

La production fourragère estimée à 13 522 026 TMS ne couvre que 76% du besoin alimentaire des animaux. De plus la disponibilité des points d'eau d'abreuvement est affectée par l'ensablement et la dégradation de certains ouvrages hydrauliques.

La campagne pastorale a été marquée par un niveau de remplissage des retenues d'eau présageant une situation favorable pour l'abreuvement des animaux au cours de la période sèche. Néanmoins, la capacité de mobilisation des eaux de surface au profit des animaux est menacée dans certaines régions par le phénomène d'ensablement, la dégradation de certains ouvrages et l'insécurité qui limite leur accessibilité.

Pour ce qui de la production totale des pâturages naturels (herbacées + ligneux), elle est estimée à 5 082 978 TMS et celle des résidus de récolte est estimée à 8 439 048 TMS, représentant environ 62% du disponible fourrager total (13 522 026 TMS) au niveau national. Cette disponibilité fourragère ne couvre que 76% du besoin alimentaire des animaux qui est estimé à 17 826 157 TMS. A cela s'ajoute, l'inaccessibilité aux ressources fourragères dans les zones à fort déficit sécuritaire ce qui présage une soudure pastorale précoce. Au niveau provincial, 10 sont très déficitaires, 16 déficitaires, 06 en équilibre et 13 excédentaires.



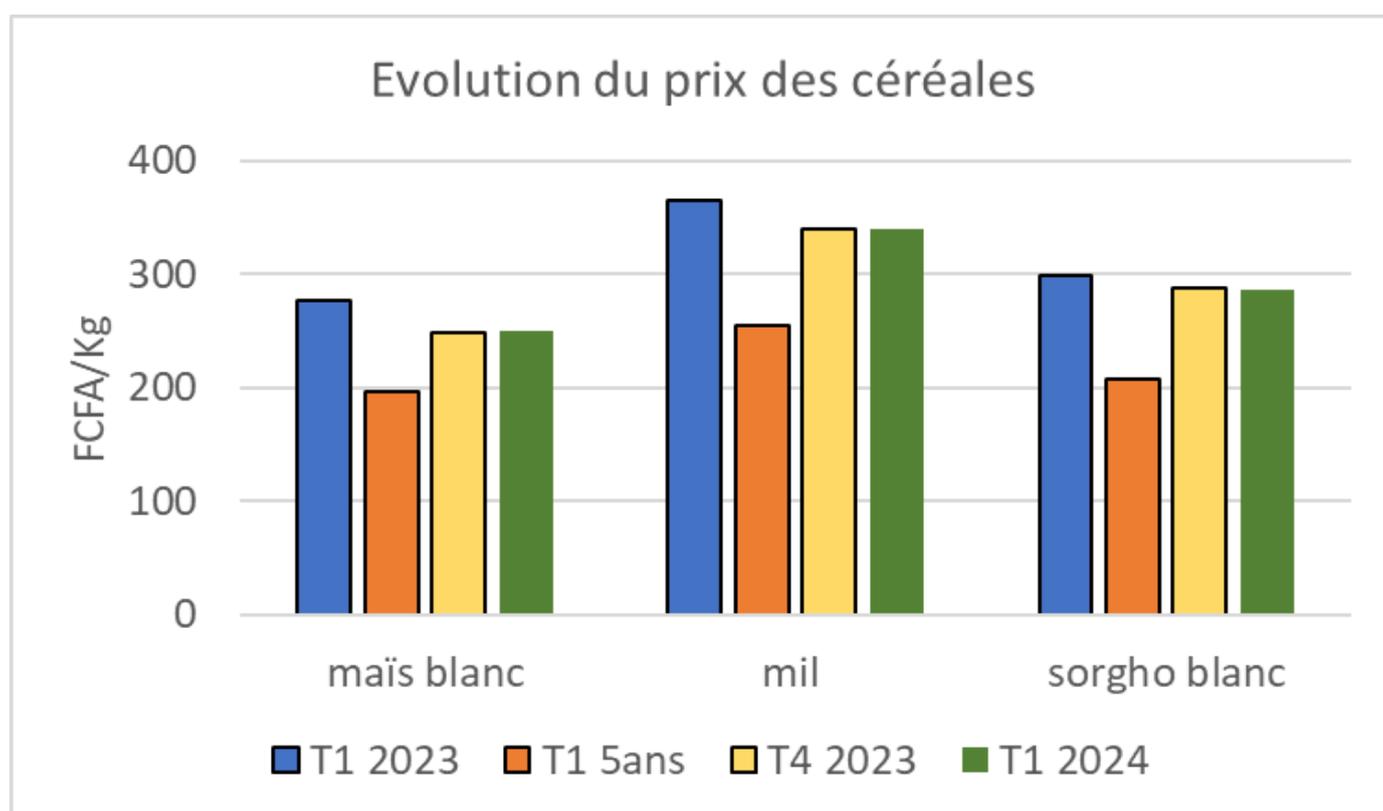
Situation des marchés agricoles

Baisse annuelle des prix des céréales de base

L'offre des céréales au cours du premier trimestre 2024 est en baisse comparativement au trimestre précédent et à la normale. Par contre, la demande est forte surtout pour le mil prisé pendant le mois de Ramadan. Les prix sont en baisse par rapport au même trimestre de l'année précédente, mais en hausse par rapport à la normale.

Une légère diminution de l'offre céréalière par rapport au trimestre précédent, ainsi qu'une baisse par rapport à la normale, ont été observées sur les marchés. Cette baisse de l'offre est principalement imputable à une réduction de la production due à l'insécurité et aux caprices pluviométriques dans certaines localités. L'animation des marchés est marquée par une forte demande des ménages, notamment pour le mil, prisé pendant le mois de Ramadan. Les flux de céréales suivent généralement un cours normal des zones de production vers les principaux centres de consommation. Cependant, des perturbations sont observées dans les régions touchées par l'insécurité.

Une analyse comparative des prix des céréales de base (mil, maïs blanc et sorgho blanc) par rapport au quatrième trimestre de 2023 révèle une stabilité des prix. En revanche, par rapport au premier trimestre de l'année précédente, une baisse des prix est observée pour toutes les céréales de base. Des diminutions de 4 %, 7 % et 9 % sont respectivement enregistrées pour le sorgho blanc, le mil et le maïs blanc. En comparaison à la moyenne quinquennale, des augmentations de 27 %, 34 % et 38 % sont respectivement constatées pour le maïs blanc, le mil et le sorgho blanc.



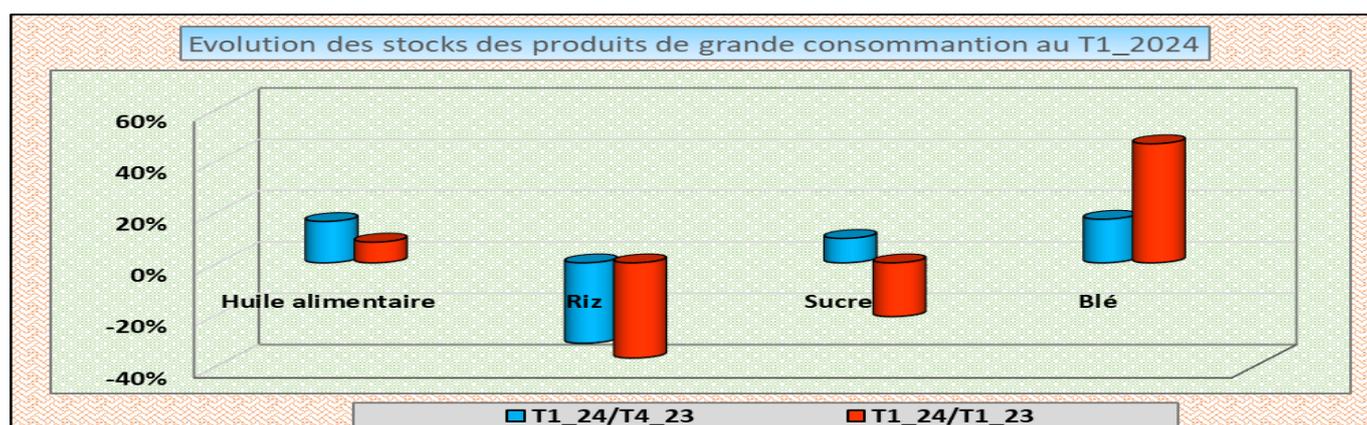
Situation des produits de grande consommation

Hausse des prix du sucre et riz

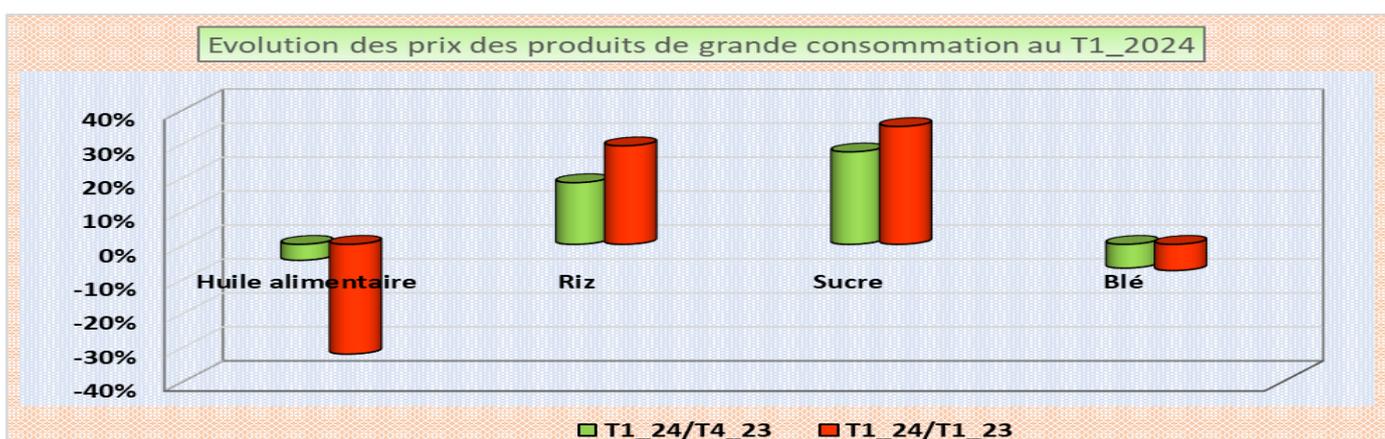
Disponibilité moyenne des stocks des produits de grande consommation avec une hausse généralisée des prix par rapport au T3 2023 et T1 2023.

Le suivi de l'évolution des stocks des produits de grande consommation relevés auprès des commerçants et industriels au T1 2024 montrent comparativement au T4 2023 une hausse des stocks de sucre, de l'huile alimentaire et de blé respectivement de 10%, 16% et 17%. Quant au volume de riz, il a reculé de 31%. Comparativement au T1 2023, le niveau des stocks de l'huile alimentaire et de blé a connu une augmentation respectivement de 8% et 46%. S'agissant des stocks de sucre et de riz, ils sont en baisse respectivement de 21% et 37%.

La hausse du volume de blé est tributaire à la forte quantité offerte par la Russie le 26 janvier 2024 conjugué à la hausse du volume des importations. Concernant la hausse du stock de l'huile alimentaire, elle s'explique par sa production accrue au plan mondial. La baisse des stocks de riz et de sucre est induite par le faible rendement observé au niveau des pays producteurs.



Les prix des produits de grande consommation enregistrés au T1 2024 font observer comparativement au T4 2023 une baisse du prix de l'huile alimentaire et du blé respectivement de 5% et 7%. Quant aux prix du riz et du sucre, ils ont enregistré des hausses respectives de 18% et 27%. Par rapport au T1 2023, les prix du blé et de l'huile alimentaire ont également fléchi respectivement de 8% et 32%. Par contre, ceux du riz et du sucre sont en hausse respectivement de 29% et 35%. La baisse des prix de l'huile et du blé serait due à une bonne disponibilité de ces produits sur le marché. La hausse des prix du riz et du sucre quant à elle s'expliquerait par la hausse des cours internationaux en lien avec la faible production.



Marché des Produits Forestiers Non Ligneux

Baisse des prix des PFNL au premier trimestre de l'année 2024

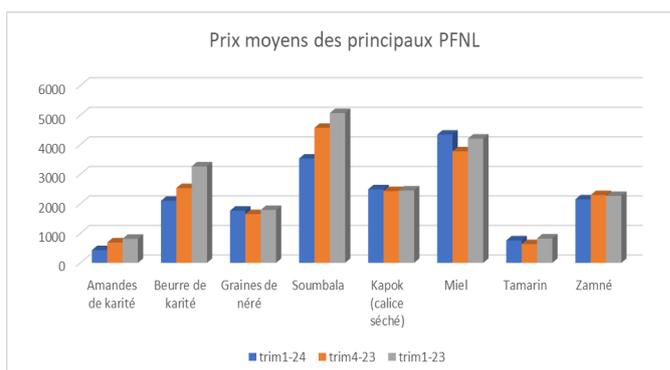
Le premier trimestre a été marqué par une offre assez diversifiée des PFNL, une situation qui découle de leur caractère saisonnier. La demande est faible avec des prix en baisse sur l'ensemble des marchés comparativement au trimestre précédent.

La situation des marchés de PFNL a été marquée, au premier trimestre de l'année 2024, par une offre diversifiée en fonction des produits et des marchés. Cette situation découle de l'existence d'une variété d'espèces pourvoyeuses. Sur la plupart des marchés, la disponibilité a été bonne pour le kapok, le tamarin, le zamné, le détarium, la poudre de feuilles de baobab, le pain de singe, les amandes et le beurre de karité. Elle a été de moyenne à faible pour le miel, les graines de néré et le soumbala.

Quant à la demande, elle a été faible pour l'ensemble des produits sauf pour le tamarin où elle a été de plus en plus croissante vers la fin du trimestre en raison du mois de Ramadan, période au cours de laquelle ce produit est beaucoup consommé par une grande partie des ménages.

Les flux transfrontaliers ont été globalement faibles au cours de ce trimestre. Cela s'explique par la réduction de la présence de commerçants étrangers due à la baisse des prix des produits à l'international.

Les prix moyens du plat yorouba des principaux PFNL au cours de ce trimestre ont été les suivants : 430 FCFA pour les amandes de karité, 2 100 FCFA pour le beurre de karité, 1 765 FCFA pour les graines de néré, 3 530 FCFA pour le soumbala, 2 490 FCFA pour le kapok, 760 FCFA pour le tamarin et 2 150 FCFA pour le Zamné. Pour le miel, le prix moyen du litre a été de 4 340 FCFA. Les prix du kapok et du miel sont globalement stables comparativement au 4^e trimestre de l'année 2023. Ceux des graines de néré, du miel et du tamarin ont connu une hausse respectivement de 7%, 15% et de 20%. Par contre, les prix des amandes et beurre de karité, du soumbala et du zamné ont connu une baisse respectivement de 38%, 17% et de 23%. Cette baisse serait due à la faible demande extérieure. Rapporté à la même période de l'année dernière, à l'exception des prix des graines de néré, du kapok, du miel et du zamné qui sont restés stables, les prix des autres produits ont enregistré une baisse. Il s'agit des amandes de karité (47%), du beurre de karité (36%), du soumbala (30%) et du Tamarin (8%). Cette situation est liée en partie à certains espaces de collecte qui sont de nouveau accessibles.



Situation des marchés à bétail

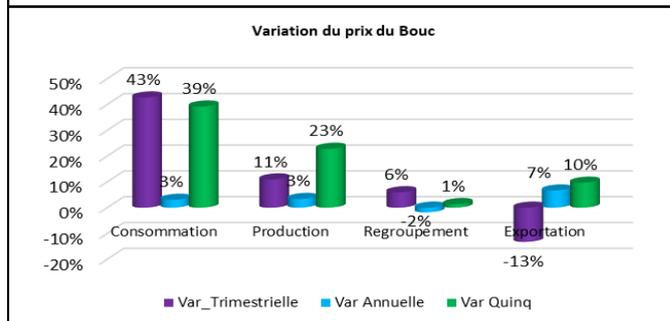
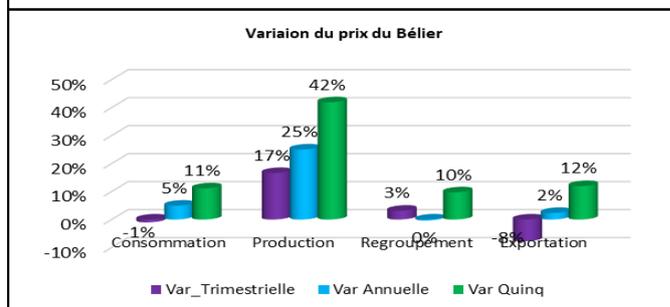
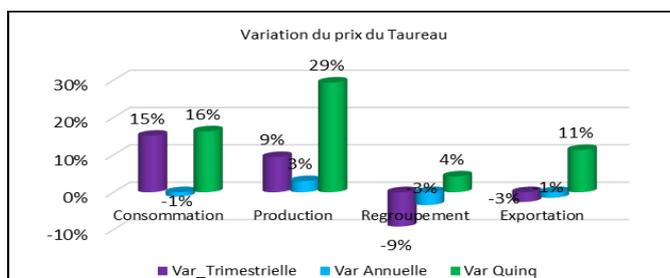
Bon approvisionnement des marchés à bétail

Le premier trimestre 2024 est caractérisé par une offre importante des animaux comparée à la même période de 2023 et aux cinq dernières années. La demande est faible dans l'ensemble avec un niveau de prix annuel dominé par une stabilité.

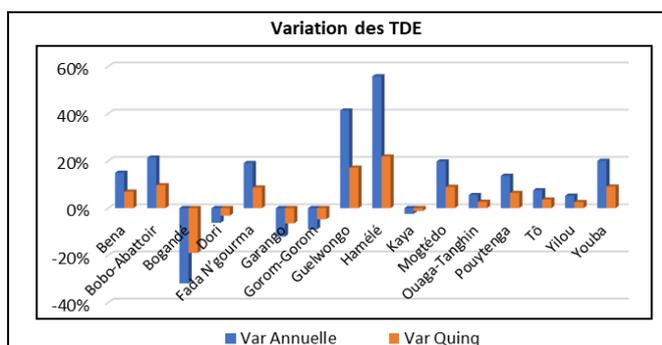
Ce trimestre est marqué par une hausse de l'offre des animaux en comparaison au trimestre précédent, à l'année dernière à la même période et à la normale sur les différents types de marchés. En effet, en comparaison au même trimestre de l'année passée l'offre des bovins, des caprins et des ovins est en hausse respectivement de 9, 6 et 27%. Par rapport à la normale, l'offre des bovins est en hausse de 27%, celle des caprins a augmenté de 40% et pour les ovins de 84%. Cette hausse s'explique par l'arrivée des animaux en convois organisés sur des marchés, tels celui de Pouytenga et de Fada N'Gourma. Il y a également les fêtes et cérémonies religieuses intervenues au cours du trimestre.

La demande est stable pour les ovins, mais en baisse de 10% et 14% respectivement pour les caprins et les bovins par rapport au trimestre précédent. Une situation qui pourrait s'expliquer par la baisse du pouvoir d'achat des ménages et la faible demande extérieure. Le prix moyen du taureau relevé sur les différents types de marchés n'a pas connu de variation significative en rapport au trimestre

Le prix moyen du taureau et des ovins sur les différents types de marchés sont en baisse par rapport au trimestre précédent et celui de l'année écoulée, à l'exception des marchés de consommation et de production qui enregistrent des hausses. Par contre, le prix des caprins est en hausse comparativement au trimestre précédent et stable par rapport à la même période de l'année passée. En comparaison à la normale le prix des animaux sont en hausse.



Les termes de l'échange sont globalement en faveur des éleveurs. Ils sont en hausse par rapport à la même période de l'année précédente et à la moyenne quinquennale excepté quelques marchés des zones à fort défi sécuritaire (Dori, Gorom, Bogandé) où ils sont en légère dégradation.



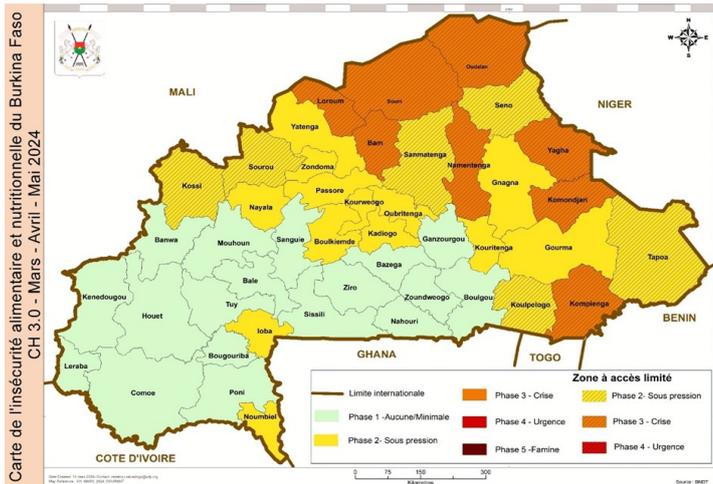
Situation alimentaire

8% des burkinabés sont en insécurité alimentaire

Des résultats issus de l'analyse du Cadre Harmonisé version 3.0, plus d'un million de personnes sont en insécurité alimentaire en situation courante et projetée.

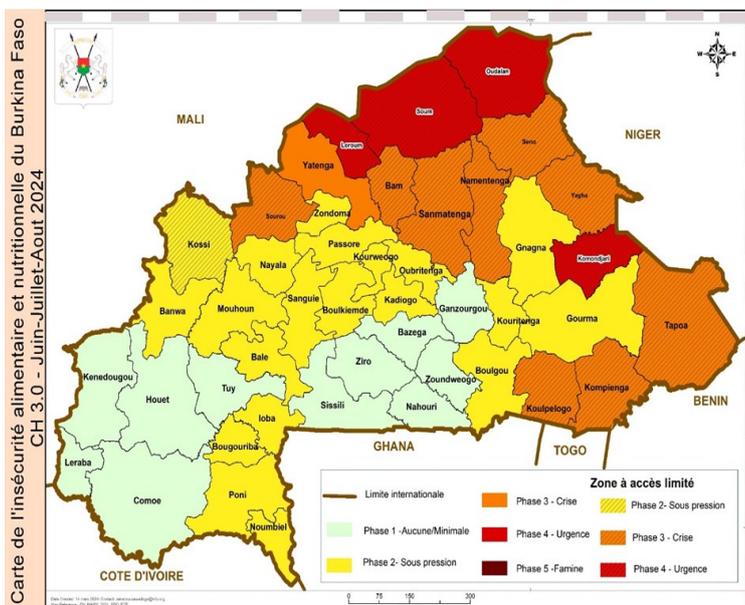
De l'analyse de la vulnérabilité alimentaire des ménages à l'aide de l'outil Cadre Harmonisé en période courante (Mars à mai 2024), 18 provinces sont en phase minimale, 19 en phase sous pression et 08 en crise. La population ayant besoin d'une assistance immédiate (phase 3 à 5) est estimée 1 749 437 personnes dont 283 409 enfants de moins de 5 ans.

Ces personnes en insécurité alimentaire représentent 8% de la population totale sont concentrées dans les régions du Centre-Nord (22%), du Nord (18%), de l'Est (17%), du Sahel (16%), du Centre-Est (7%) et de la Boucle du Mouhoun (6%).



En situation projetée (juin à août 2024), si aucune action n'est entreprise en faveur des populations vulnérables, 11 provinces seront en phase minimale, 20 en sous pression, 10 en crise et 04 basculeraient en urgence. L'effectif de la population vulnérable qui nécessiterait une assistance immédiate serait de 2 734 196 personnes, soit environ 12% de la population totale. Ces personnes se localiseraient essentiellement dans les régions du Centre-Nord (21%), du Sahel (18%), du Nord (18%) et de l'Est (17%), du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun (respectivement 7%).

En situation projetée (juin à août 2024), si aucune action n'est entreprise en faveur des populations vulnérables, 11 provinces seront en phase minimale, 20 en sous pression, 10 en crise et 04 basculeraient en urgence. L'effectif de la population vulnérable qui nécessiterait une assistance immédiate serait de 2 734 196 personnes, soit environ 12% de la population totale. Ces personnes se localiseraient essentiellement dans les régions du Centre-Nord (21%), du Sahel (18%), du Nord (18%) et de l'Est (17%), du Centre-Est et de la Boucle du Mouhoun (respectivement 7%).



Les facteurs de détérioration de la situation alimentaire sont principalement la hausse du prix des denrées de base en comparaison à la normale et la situation sécuritaire. Cela à impacter négativement le fonctionnement des infrastructures sociales de base (marchés, centres de santé, écoles, points d'eau, etc.) et occasionner une perturbation des activités agrosylvopastorales des ménages.

Les facteurs de détérioration de la situation alimentaire sont principalement la hausse du prix des denrées de base en comparaison à la normale et la situation sécuritaire. Cela à impacter négativement le fonctionnement des infrastructures sociales de base (marchés, centres de santé, écoles, points d'eau, etc.) et occasionner une perturbation des activités agrosylvopastorales des ménages.

La situation alimentaire et nutritionnelle reste préoccupante dans la sous-région avec près de 38 millions de personnes dans le besoin.

La persistance de l'insécurité alimentaire dans la sous-région est favorisée par la baisse de la production céréalière comparativement à la campagne précédente, le maintien de la hausse des prix des produits alimentaires et l'insécurité. Toutefois, des mesures d'atténuation sont envisagées par les Etats afin de réduire ces impacts sur la population.

La production céréalière définitive 2023/24 au Sahel et en l'Afrique de l'Ouest est estimée à 77 064 092 tonnes, soit une légère baisse de 0,6% en comparaison à l'année dernière mais une hausse de 4% comparée à la moyenne quinquennale. Les baisses de productions les plus importantes ont été enregistrées dans la zone du Liptako Gourma et celle du bassin du Lac Tchad particulièrement au Niger (-5,5%), au Nigeria (-5,7%) et Tchad (-7,2%) marquées par les l'insécurité et les conflits armés réduisant l'accès aux champs, et empêchant certains producteurs de procéder aux récoltes. La campagne de saison sèche se poursuit dans plusieurs zones de la bande sahélienne et se caractérise par une bonne disponibilité des produits maraichers sur les marchés ruraux et urbains.

Les prix des aliments de base ont présenté des tendances diverses de janvier à mars 2024 avec des stabilités ou des baisses dans certains pays en lien avec les tendances post-récoltes, contrastant avec des hausses dans certaines zones connaissant des déficits. Aussi, des facteurs tels que les approvisionnements des marchés qui sont inférieurs à la moyenne, les coûts élevés de production et de transport, l'insécurité et les restrictions commerciales contribuent à maintenir des niveaux de prix nettement supérieurs à la moyenne quinquennale au Sahel. Au Nigeria, l'inflation annuelle a atteint un nouveau record, alimentée par la dépréciation de la monnaie et la suppression des subventions sur les carburants, entraînant une hausse continue des prix des aliments de base. Sur les marchés internationaux, malgré la tendance baissière continue de l'indice des prix, les prix des produits alimentaires demeurent élevés.

Les résultats consolidés de l'analyse du Cadre Harmonisé indiquent que, sur une population totale analysée de 401,1 millions de personnes, 38,1 millions de personnes sont actuellement en insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë (Phase 3 ou pire) dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest et le Cameroun. Ainsi, si rien n'est fait, ce chiffre pourrait atteindre 52 millions entre juin et août 2024, dont 31,7 millions au Nigéria, 3,4 millions au Niger, 3,3 millions au Tchad, 2,7 millions au Burkina Faso, 2,4 millions au Cameroun, 1,6 million en Sierra Leone, 1,3 million au Mali et environ 1 million au Ghana. Aussi, 2,4 millions de personnes seront en urgence (Phase 4) dans la sous-région et plus de 2 500 personnes vivant dans la région de Ménaka au Mali pourraient faire face à une situation de Catastrophe (Phase 5).

Les mesures d'atténuation envisagées par les Etats ont été énoncées pour améliorer l'accès à la nourriture pour les populations et prendre en charge la malnutrition chez les enfants, les femmes enceinte et allaitantes, et protéger les moyens d'existence. Le Burkina Faso, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Mali ont programmé des mesures de réponse à la crise alimentaire pendant la période de soudure en 2024 pour éviter l'effondrement des moyens d'existence des populations vulnérables.

Légère dégradation de la situation alimentaire des ménages et du bétail consécutive à la hausse des prix des aliments de base, la baisse saisonnière du niveau des stocks et au déficit fourrager enregistré au cours de la campagne passée.

La situation alimentaire des ménages se dégraderait au regard de l'amenuisement des stocks ménages et commerçants, de la baisse du pouvoir d'achat des ménages et de la hausse des prix de céréales. Les ménages vulnérables et les PDI des zones à risques dépendront du soutien de l'Etat et de ses partenaires à travers l'assistance alimentaire et la disponibilité des céréales à prix subventionné de la SONAGESS pour atténuer leurs difficultés alimentaires.

Offre, demande et flux des produits agricoles

L'offre céréalière (mil, maïs et sorgho) connaîtrait probablement une baisse saisonnière au cours des trois prochains mois (avril-mai-juin) surtout dans les zones à fort défi sécuritaire du fait des difficultés d'approvisionnement (principalement par convoi). La demande céréalière connaîtrait une hausse avec l'amenuisement des stocks paysans et la reconstitution des stocks institutionnels.

Les prix des céréales de base

Par ailleurs avec l'amenuisement des stocks, les prix pourraient connaître une hausse saisonnière supérieure à la moyenne quinquennale. En revanche, la poursuite de la mise en œuvre de l'opération de vente de céréales à prix subventionné par le gouvernement et la conduite des actions d'assistance humanitaires pourraient contribuer à contenir la hausse des prix.

Situation du bétail

La situation alimentaire du bétail serait difficile avec la rareté du fourrage, les prix élevés des SPAI et l'assèchement précoce des points d'eau. Cependant, la poursuite des mesures gouvernementales (vente à prix subventionné d'aliment de bétail) et la régénérescence naturelle du tapis herbacé à partir du mois de juin à la faveur des premières pluies pourraient atténuer la situation alimentaire du bétail.

Les prix du bétail quant à eux, pourraient connaître une hausse en raison des fêtes religieuses (Tabaski). Toutefois, le mauvais état d'embonpoint et le déstockage du bétail par les ménages pour faire face aux charges de la campagne agricole pourraient limiter cette hausse des prix.

Consommation alimentaire des ménage

Le nombre de repas/jour pourrait connaître une diminution suite à la diminution des stocks céréaliers. Cependant, L'apparition des PFNL tels que les lianes, le raisin, etc. en début de période de soudure pourrait contribuer à atténuer cette situation.

Actions humanitaires

Les personnes déplacées internes et les populations dans les zones d'insécurité pourraient connaître des difficultés alimentaires liées à leur faible pouvoir d'achat, le faible approvisionnement des marchés et la hausse des prix. Par ailleurs, avec la période de soudure, les besoins alimentaires des ménages pauvres seraient en hausse. Cependant, avec la mise en œuvre du plan de de réponse par l'Etat et les partenaires, cette situation pourraient s'améliorer.



Administration et Rédaction

DGESS
BP 7010 Ouaga 03 www.sisa.bf

Directeur de publication :

Directeur Général des Etudes et des
Statistiques Sectorielles
SOME Anlièbèdon Gustave

Directeur de publication Adjoint :

Directeur des Statistiques Sectorielles
et de l'Evaluation
SALOU Fidèle

Rédacteur en chef

SIMPORE B Aristide

Secrétaires de rédaction :

SANOGO Kadiatou, DGESS
NADEMBEGA Z Christian, DGESS

Montage

KANZIE Béatrice, DGESS
DIEME Ismaël, DGESS

Équipe de rédaction :

BAMOGO Issiaka, DGEVCC
SOME B. Frank, SONAGESS
NATY Vincent, DGESS
BATIONO A. Brice, DGESS
DIEME Ismaël, DGESS
RIMA Djénéba, DGESS
YAMEOGO N. N Alphonse, BMCRF
SANOGO Kadiatou, DGESS
ZOUNGRANA Claude, DGESS
COMPAORE Nadine, DGESS
TONDE Mariam, DGESS
BASSON Louis, DGESS
DRABO Malick, DGESS
SAHO Aboubacar, DGESS
KANZIE Béatrice, DGESS
NADEMBEGA Z Christian, DGESS